

AGENCE FRANCE  
ENTREPRENEUR

---

# Indice entrepreneurial français 2018

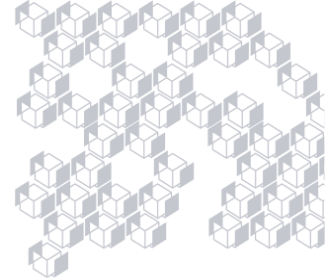
Une population française toujours aussi  
dynamique



Observatoire de l'AFE  
Baromètre

---

Octobre 2018



## Sommaire

<b><u>L'INDICE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS</u></b>	<b>3</b>
<b><u>LES QUATRE COMPOSANTES DE L'IEF</u></b>	<b>5</b>
<b>LES INTENTIONNISTES ET LES PORTEURS DE PROJET</b>	<b>5</b>
<b>LES CHEFS D'ENTREPRISE</b>	<b>10</b>
<b>LES ANCIENS CHEFS D'ENTREPRISE</b>	<b>13</b>
<b><u>LA CULTURE ET LA PERCEPTION ENTREPRENEURIALE DES FRANÇAIS</u></b>	<b>13</b>
<b><u>QUELLE EVOLUTION AVEC LE BAROMETRE DE 2016</u></b>	<b>15</b>
<b><u>QUELQUES POPULATIONS SPECIFIQUES</u></b>	<b>16</b>
<b>LES FEMMES</b>	<b>16</b>
<b>LES HABITANTS DES QPV</b>	<b>20</b>
<b>LES DEMANDEURS D'EMPLOI</b>	<b>24</b>
<b><u>METHODOLOGIE</u></b>	<b>28</b>

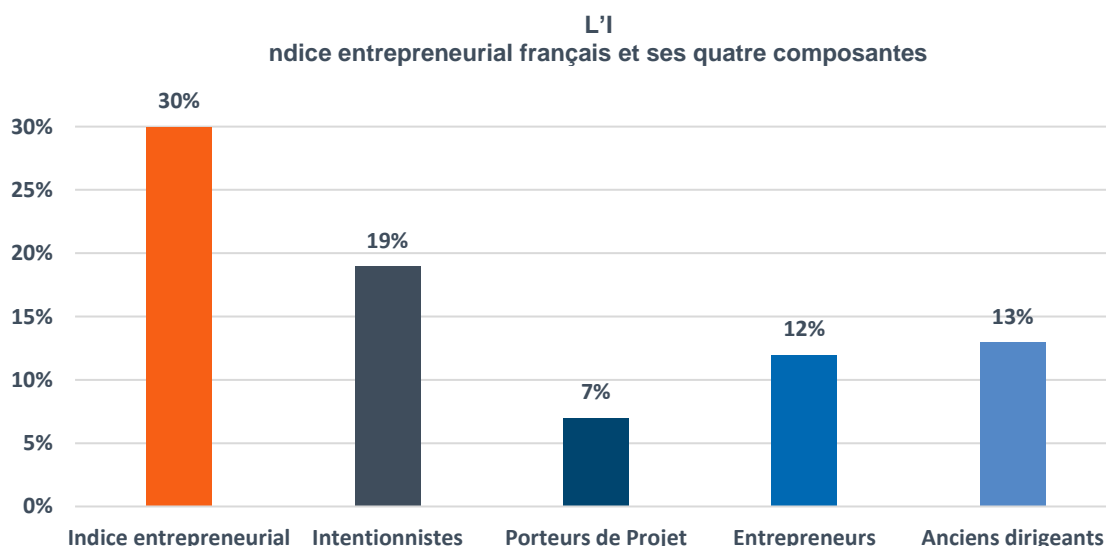
En 2018, l'Agence France entrepreneur en partenariat avec la Fondation MMA des entrepreneurs du futur et Pôle emploi a confié à TMO Régions la réalisation de la deuxième édition de l'Indice entrepreneurial Français.

A l'instar de la première édition en 2016, ce baromètre mesure la dynamique entrepreneuriale des Français en abordant deux composante de ce dynamisme :

- L'indice entrepreneurial, autrement dit, la part des Français qui sont ou ont été dans une démarche entrepreneuriale (intentionnistes, porteurs de projet, entrepreneurs en activité et anciens entrepreneurs).
- La culture entrepreneuriale des Français.

## L'Indice entrepreneurial français

En 2018, 30 % de la population française âgée de 18 ans et plus ont ou ont été placés à un moment de leur vie dans une dynamique entrepreneuriale. On estime ainsi que 15 millions de personnes en France sont concernées par cette dynamique.



L'indice se compose de quatre composantes qui constituent la chaîne entrepreneuriale et qui sont non exclusives les unes des autres (une même personne pouvant se trouver dans plusieurs situations simultanément) :

- **Les intentionnistes** : 19 % des Français de 18 ans et plus souhaitent créer ou reprendre une entreprise (soit environ 9,5 millions de personnes).
- **Les porteurs de projets** : 7 % des Français âgés de 18 ans et plus ont engagé des démarches pour créer ou reprendre une entreprise (soit environ 3 millions de personnes).
- **Les entrepreneurs** : 12 % des Français dirigent une entreprise qu'ils ont créée, reprise ou y sont associés (environ 6 millions de personnes y compris les micro-entrepreneurs salariés par ailleurs).



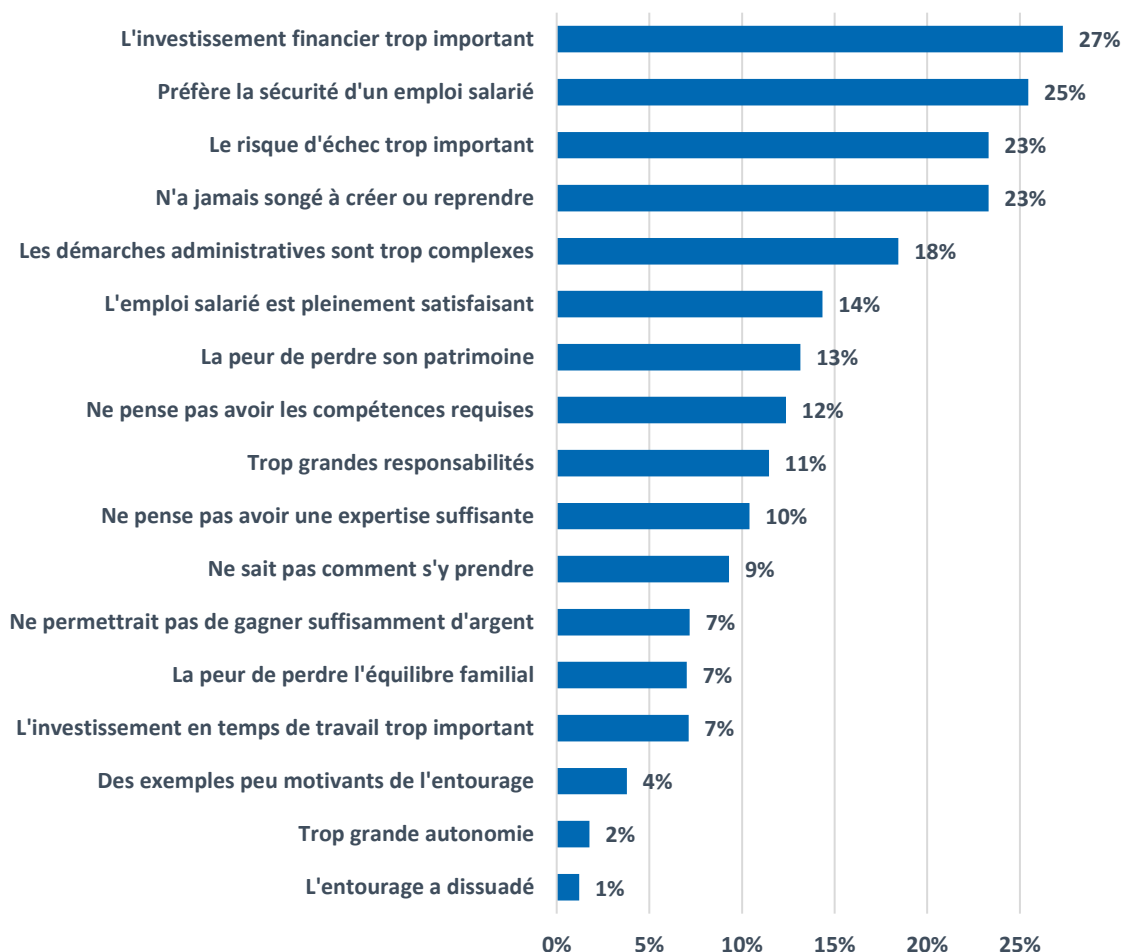
## INDICE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS 2018

- **Les anciens dirigeants** : 13 % des Français de 18 ans et plus ont créé / repris et dirigé une entreprise aujourd'hui cédée ou fermée (environ 7 millions de personnes).

Selon le profil des personnes interrogées, l'indice entrepreneurial connaît de fortes variations. Ainsi, parmi les profils qui connaissent la plus forte dynamique entrepreneuriale, on retrouve les hommes (37 % contre 23 % pour les femmes), les moins de 40 ans (30 % des moins de 30 ans et 36 % des 30-49 ans contre 26 % pour les 50 ans et plus), les personnes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur (41 % des titulaires d'un bac + 2 à bac + 4 et 65 % des titulaires d'un bac + 5), les salariés du secteur privé (33 %) et les demandeurs d'emploi non indemnisés (32 %).

Si 30% de la population vivant en France s'est un jour trouvée dans une dynamique entrepreneuriale, cela veut aussi dire que 70 % n'a jamais été dans une telle dynamique. Ces personnes déclarent principalement avoir été freinées par l'investissement financier jugé trop important (27 %), des démarches administratives jugées trop complexes (25 %) et la peur de l'échec (23 %). Les deux premiers points reflètent une vision de la création d'entreprise portée par les personnes interrogées, qui peut parfois être exagérée au regard de la réalité.

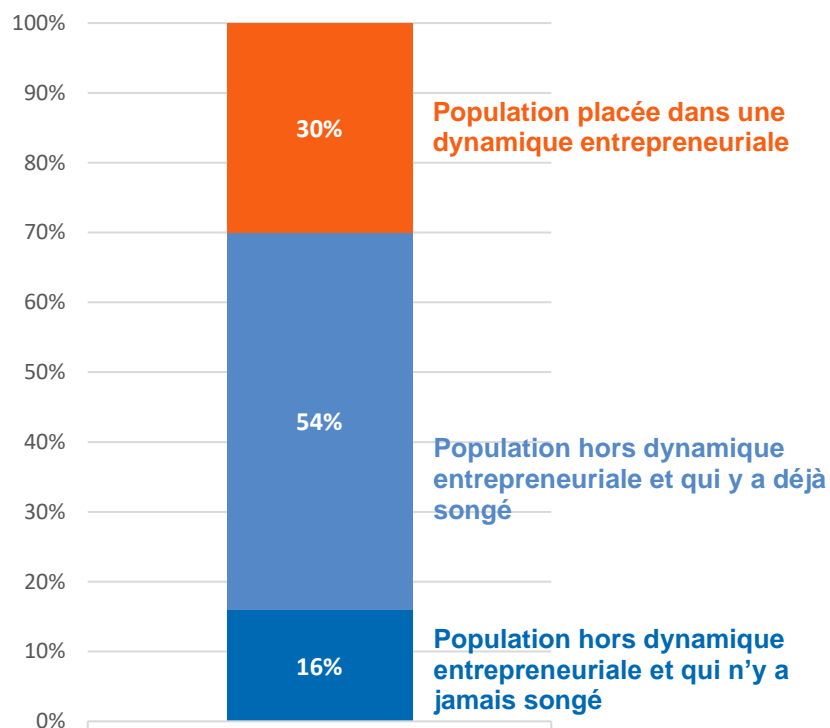
### Freins à la création d'entreprise des personnes hors dynamique entrepreneuriale



Parmi ces personnes hors dynamique entrepreneuriale, 23 % déclarent ne jamais avoir songé à créer une entreprise. Si certains de ces répondants citent également d'autres freins, 15 % ne déclarent que ce frein à leur intention entrepreneuriale

Si l'on rapporte ces statistiques à l'ensemble de la population française, on constate que 16 % des Français n'ont jamais songé à la création d'entreprise (que ce soit de manière exclusive ou non). On obtient ainsi le schéma suivant :

Répartition de la population française selon son implication entrepreneuriale

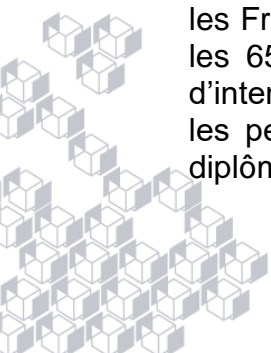


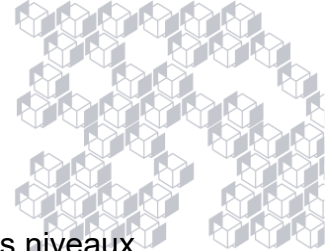
## Les quatre composantes de l'IEF

### Les intentionnistes et les porteurs de projet

19 % de la population de France âgée de 18 ans ou plus envisagent de créer ou reprendre une entreprise, dont 7 % ont déjà entrepris des démarches durant l'année écoulée (d'ailleurs plus d'un tiers de ces personnes ont créé leur entreprise au moment de l'enquête).

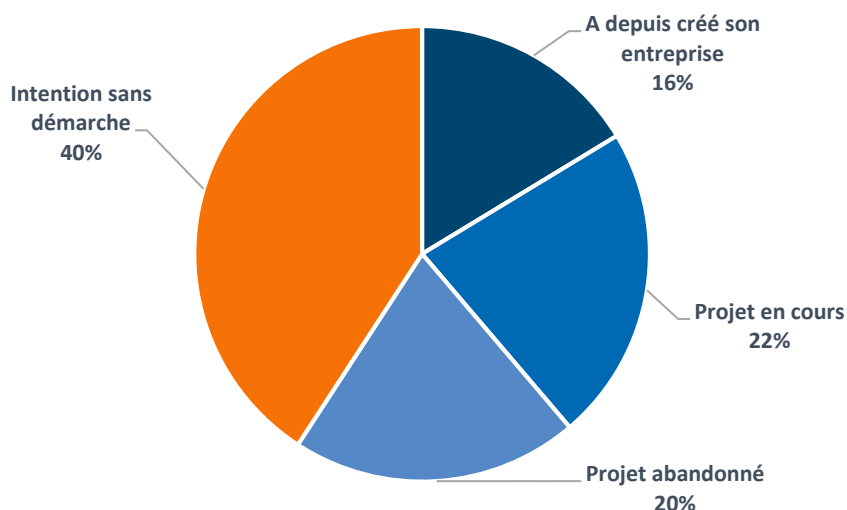
La part d'intentionnistes peut varier de manière importante selon le profil du dirigeant. Ainsi, les hommes sont plus porteurs d'intention que les femmes (21 % contre 17 %), les Français de moins de 50 ans (28 % contre 14 % pour les 50-64 ans et 4 % pour les 65 ans et plus) ou encore les actifs occupés (27 %). Par ailleurs, le niveau d'intention est d'autant plus important que le niveau de diplôme est élevé (de 8 % pour les personnes n'ayant pas de diplôme à 39 % pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 5 et plus).





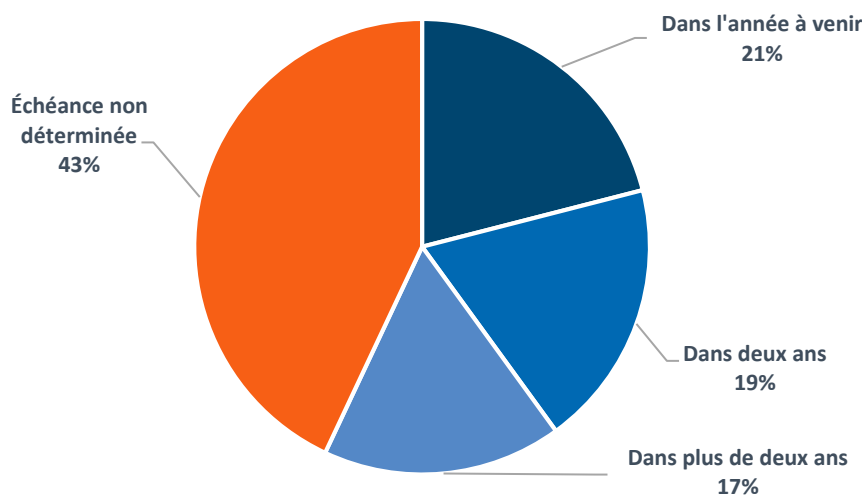
Parmi les Français qui ont eu l'intention de créer durant l'année écoulée, les niveaux d'avancement de la réflexion sont divers : 37 % ont un projet en cours ou concrétisé, 20 % ont abandonné leur projet après quelques démarches et 43 % ne sont pas allés plus loin que l'intention et n'ont donc pas engagé de démarches.

Etat des intentions entrepreneuriales au moment de l'enquête



Plus de la moitié des intentionnistes et porteurs de projet toujours en cours, ont une échéance à priori de leur passage à l'acte (57 %), dont 40 % pensent le faire d'ici les deux prochaines années.

Echéance potentielle de la création/reprise d'entreprise pour les intentionnistes et porteurs de projet en cours.



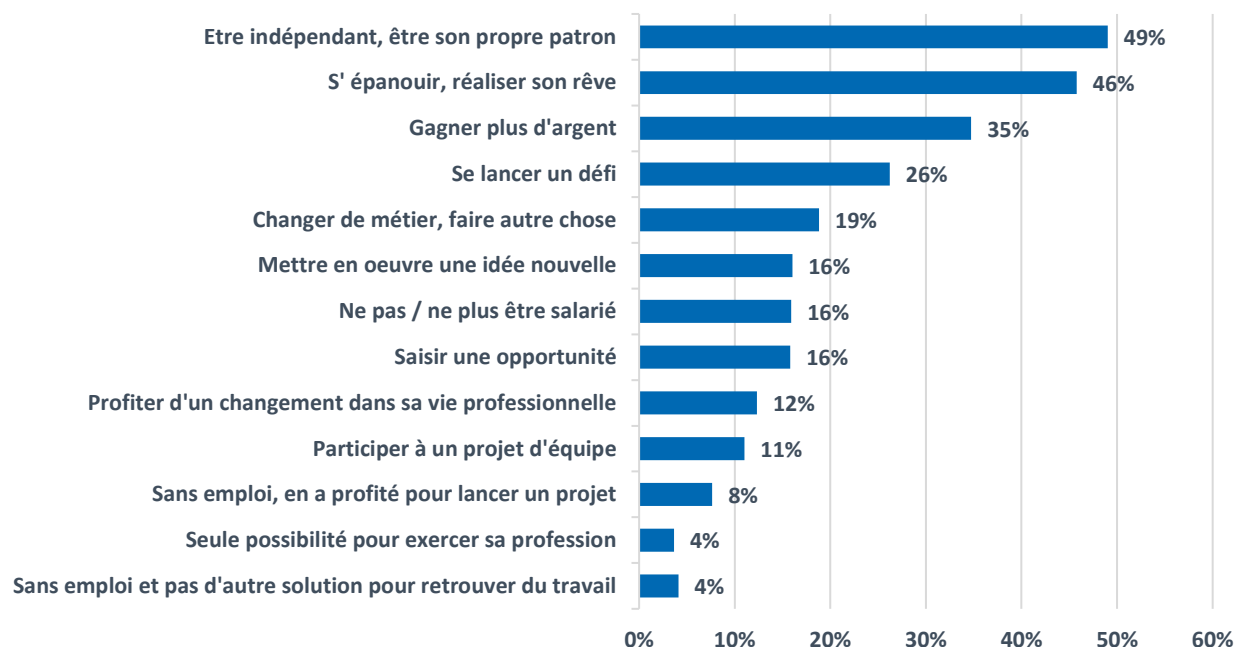
Au total, 7 % de la population française de 18 ans et plus à l'intention de créer une entreprise avec une date de création a priori définie qu'ils aient ou non lancé leur projet.

Très logiquement, l'échéance envisagée de création d'entreprise est fortement impactée par le niveau de réflexion que les personnes concernées ont sur leur projet. Alors que près de 3 intentionnistes sur 5 déclarent ne pas avoir d'échéance prévue pour la concrétisation de leur envie, ce ne sont que 12 % des porteurs de projets en cours qui sont dans cette situation. En revanche, ces derniers prévoient

majoritairement de débiter leur projet dans l'année à venir (51 % contre 6 % des porteurs d'une intention).

Les intentionnistes et les porteurs de projet sont principalement motivés à créer ou reprendre une entreprise par le désir d'être indépendant (49 %), le désir de s'épanouir, de réaliser un rêve (46 %) et en troisième position, mais loin derrière les deux premières, gagner plus d'argent (35 %).

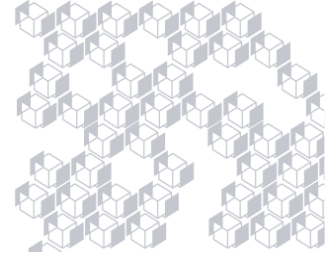
## Motivation des porteurs de projet et des intentionnistes



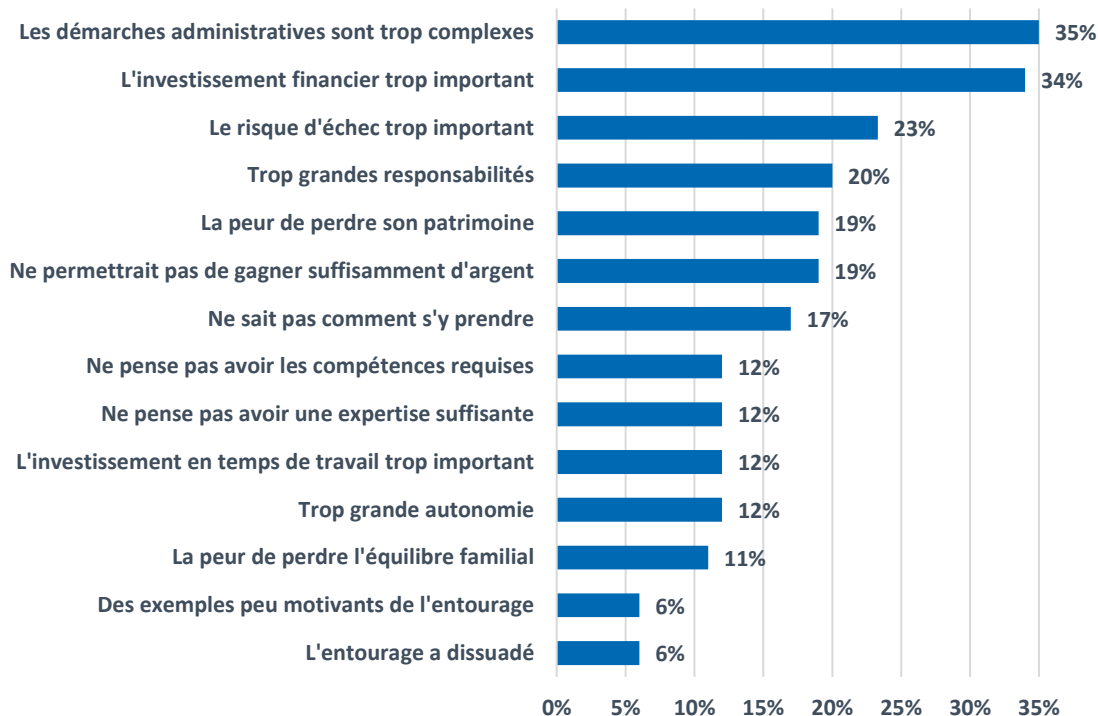
Qu'ils aient ou non entamé des démarches pour créer leur entreprise, les intentionnistes avancent les mêmes motivations principales pour expliquer leur envie d'entreprendre. Néanmoins, ceux qui ont entamé des démarches ont plus fréquemment mis en avant des motivations pragmatiques, répondant à un besoin : saisir une opportunité (21 % contre 14 % pour ceux qui n'ont pas commencé des démarches), ne pas ou ne plus être salarié (20 % contre 15 %), profiter d'une rupture professionnelle (15 % contre 11 %), être sans emploi et avoir choisi, ou avoir été contraint de créer au regard de cette situation. En revanche, les intentionnistes qui n'ont pas commencé de démarches mettent plus souvent en avant des motivations liées à un ressenti, un état, une recherche de bien ou de mieux être : le désir d'être indépendant (52 % contre 48 %), s'épanouir, réaliser un rêve (49 % contre 38 %), gagner plus d'argent (36 % contre 32 %), se lancer un défi (28 % contre 22 %).

Même si l'intention entrepreneuriale est là, des craintes sont ressenties. Les intentionnistes citent le plus souvent les démarches administratives trop complexes (35 %), l'investissement financier trop important (34 %) ou encore, le risque d'échec trop important (23 %).



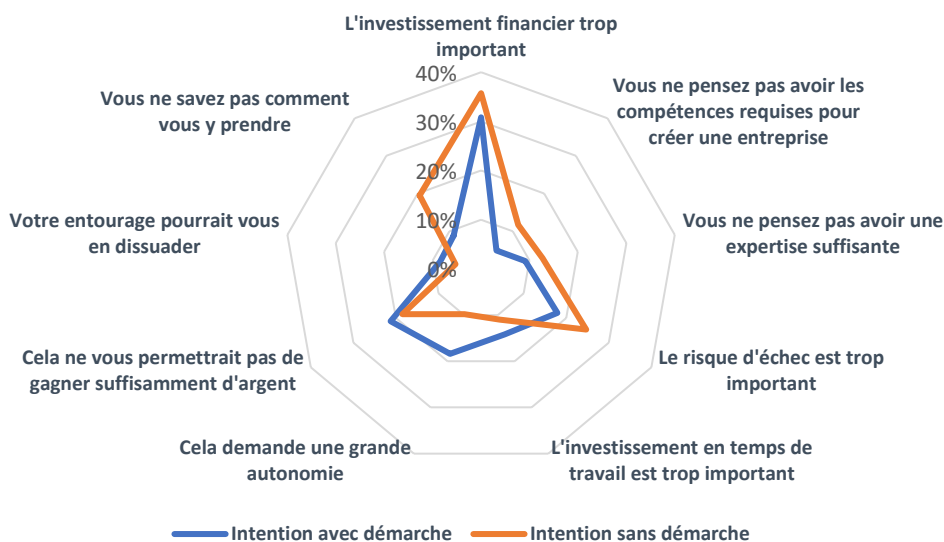


## Craintes des intentionnistes vis-à-vis de l'entrepreneuriat



La complexité des démarches et l'importance de l'investissement financier sont les deux principales craintes des intentionnistes qu'ils aient ou non débuté leurs démarches. Toutefois, les craintes relatives à l'expertise et aux compétences, à l'investissement financier, aux risques d'échec et au fait de ne pas savoir s'y prendre sont moins fréquemment cités par ceux qui ont entrepris des démarches. En revanche, ils se sentent davantage soumis aux contraintes d'importance du temps de travail, à l'autonomie nécessaire à ce métier, au gain d'argent insuffisant et au risque de dissuasion venant de leur entourage.

### Principaux écarts dans les craintes liées à la création entre les intentionnistes qui ont débuté leurs démarches et ceux qui ne les ont pas débuté.





La majorité des intentionnistes envisagent de créer une entreprise (58 %) et 32 % se voient reprendre une entreprise dont 6 % l'entreprise qui les emploie et 6 % l'entreprise familiale. Notons que 10 % n'ont pas d'idée de la manière dont ils entreprendront. Cette incertitude est plus marquée pour les intentionnistes qui n'ont pas entamé de démarches (12 % contre 5 % pour ceux qui en ont déjà entrepris).

Cette différence est au bénéfice des reprises d'entreprise plus fréquemment avancées par ceux qui ont déjà débuté des démarches (36 % contre 30 %), principalement la reprise de l'entreprise dans laquelle ils travaillent (11 % contre 5 %).

Quand il s'agit de réfléchir à la composition de l'équipe dirigeante, les intentionnistes se répartissent quasi équitablement entre ceux qui envisagent d'entreprendre seuls (43 %) et ceux qui envisagent d'entreprendre avec une équipe d'associés (40 %). 17 % ne peuvent pas encore se prononcer à ce sujet. Bien entendu ce dernier chiffre est fortement lié au niveau d'avancement du projet puisque 7 % de ceux qui ont commencé des démarches sont dans cette situation contre 20 % de ceux qui ne les ont pas encore débuté.

La création d'entreprises est majoritairement vue comme un moyen de créer avant tout son propre emploi par les intentionnistes (71 %). Les autres intentionnistes envisagent de développer fortement des emplois (18 %) ou les investissements (11 %).

La part des intentionnistes qui envisagent de développer fortement des entreprises est plus élevée pour ceux qui ont lancé des démarches (35 % contre 28 % pour les autres intentionnistes) et surtout le développement de l'emploi (27 % contre 15 %). En effet, le désir de fort développement d'investissement est sensiblement plus fréquent pour les intentionnistes qui n'ont pas débuté de démarche (12 %) que ceux qui en ont débuté (8 %).

Par ailleurs, 21 % des intentionnistes envisagent de développer fortement leur future activité à l'internationale. 52 % sont affirmatifs sur le fait qu'ils ne développeront pas leur entreprise dans ce domaine et 27 % ne savent pas ce qu'ils feront sur ce point.

Ces intentionnistes qui se placent dans une logique de fort développement des emplois, des investissements et à l'international peuvent être qualifiés comme étant « à fort potentiel ». Ce sont un peu plus d'un quart des intentionnistes qui sont concernés. Si l'on ramène ce pourcentage à l'ensemble de la population française, on constate que 5 % de la population âgée de 18 ans et plus sont des intentionnistes à fort potentiel.

Par ailleurs, une large majorité des intentionnistes déclarent vouloir introduire des nouveautés ou apporter des améliorations significatives sur le marché par l'intermédiaire de leur future entreprise :

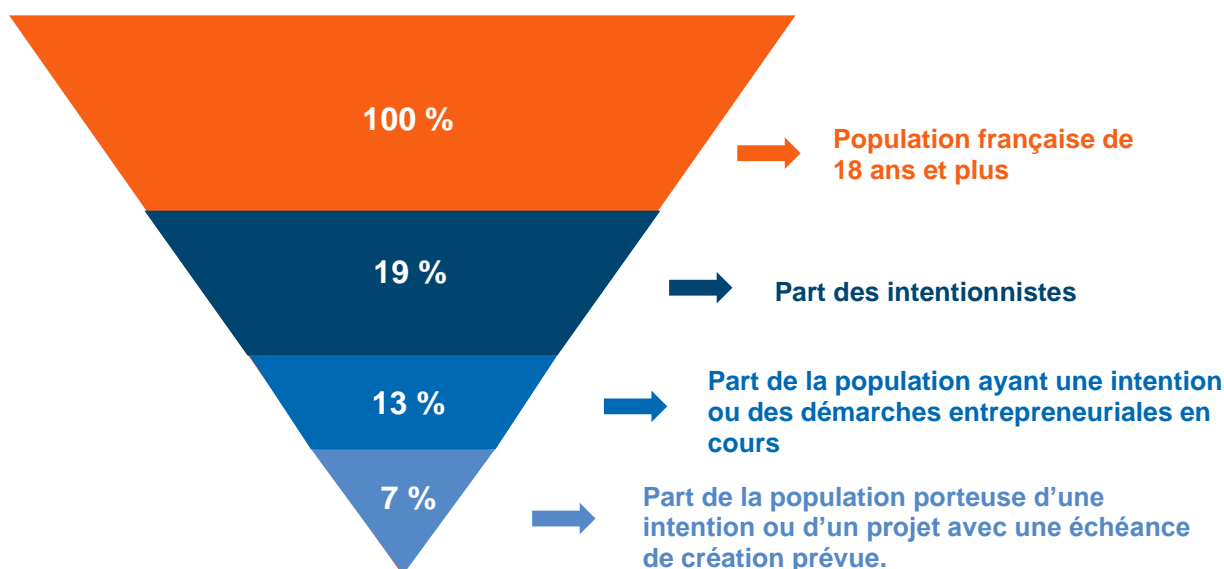
- 62 % déclarent l'envisager par de nouveaux produits (biens, services...),
- 15 % par de nouveaux procédés de fabrication, de production...
- 30 % par des innovations marketing
- 24 % par des innovations d'organisation.

Ces idées d'innovations variées sont plus fréquemment mises en avant par les personnes qui ont engagé des démarches.



## INDICE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS 2018

Derrière l'intention entrepreneuriale se cachent de multiples situations plus ou moins éloignées du passage à l'acte. L'intention entrepreneuriale est fluctuante tout au long de la vie d'un individu et varie selon son contexte professionnel et familial, mais également l'environnement socio-économiques et politiques du moment. La part de la population française qui est porteuse d'une intention ou d'un projet et qui a une échéance à priori de création d'entreprise est la part des intentionnistes la plus susceptible de créer une entreprise (démarche en cours et / ou délai à priori fixé).

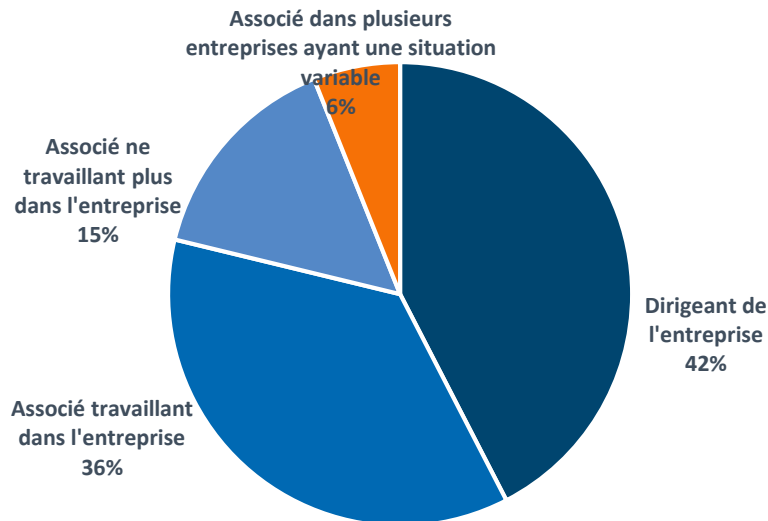


Selon le niveau d'implication de l'intention entrepreneuriale, la vision de l'entreprise à venir, ainsi que les motivations peuvent varier considérablement. Il est difficile d'en donner une explication, mais plusieurs hypothèses peuvent être avancées : la création par opportunité qui fait intervenir davantage d'intentionnistes par opportunité, la vision plus utopique des intentionnistes qui n'ont pas entamés de démarches, la préparation du projet qui confrontent l'entreprise rêvée à la réalité et qui contraint à la voir autrement...

### Les chefs d'entreprise

13 % des Français interrogés déclarent être dirigeants ou associés d'au moins une entreprise qu'ils ont créé ou repris. 1 % déclarent être des associés sans jamais y avoir travaillé et 12 % y travaillent ou n'y travaillent plus. Ce sont ces derniers que nous qualifions ici de « chef d'entreprise ».

## Situation des chefs d'entreprise au regard de l'entreprise



Ces chefs d'entreprise se sont principalement lancés dans la création pour être indépendant, être son propre patron (47 %), gagner plus d'argent (30 %), s'épanouir, se réaliser (29 %), se lancer un défi (27 %).

## Motivation à la création des chefs d'entreprise



Bien que proches des motivations des intentionnistes, les motivations des chefs d'entreprise se distinguent sensiblement avec des motivations plus souvent liées à la réaction d'une situation précise : saisir une opportunité (24 % des dirigeants contre 16 % des intentionnistes) et profiter d'un changement, d'une rupture de la vie professionnelle (18 % contre 12 %). En revanche, les motivations liées à la réalisation de soi et au gain financier sont un peu moins souvent mises en avant par les chefs d'entreprise : gagner plus d'argent (30 % contre 35 %), s'épanouir, réaliser son rêve

## INDICE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS 2018

(29 % contre 46 %). Par leurs motivations, les chefs d'entreprises se rapprochent des intentionnistes qui ont entamé des démarches et se différencient donc des intentionnistes sans démarche.

Certains chefs d'entreprise sont multi-dirigeants : 22 % d'entre eux déclarent travailler et /ou gérer plusieurs entreprises simultanément (dont 17 % affirment travailler dans 2 à 4 entreprises et 5 % dans 5 entreprises ou plus).

La dernière entreprise de ces dirigeants a majoritairement été créée ex-nihilo (62 %). Parmi les 38 % qui ont repris une entreprise, 14 % ont pris la relève dans l'entreprise dans laquelle ils travaillaient et 7 % ont repris la relève dans l'entreprise familiale.

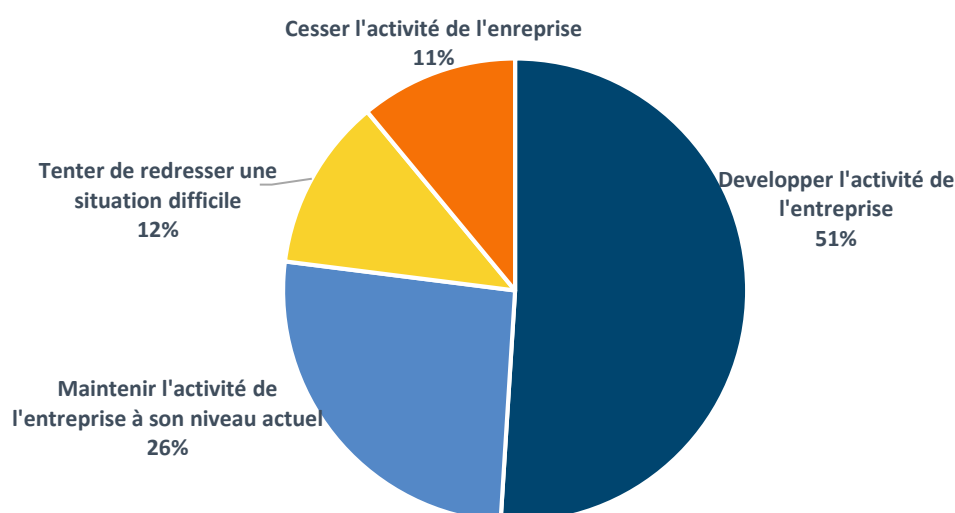
La moitié des chefs d'entreprise déclarent avoir avant tout souhaiter créer leur propre emploi depuis la création de leur dernière entreprise. L'autre moitié affirme qu'elle a avant tout œuvré pour fortement développer leur entreprise en termes d'emplois (31 %) ou en termes d'investissements (18 %).

Près de 7 dirigeants sur 10 déclarent que leur dernière entreprise créée ou reprise emploie des salariés (en dehors d'eux-mêmes et de leurs associés) dont 26 % en emploi moins de 5. Au final, seuls 31 % des dirigeants déclarent ne pas employer de salariés.

Un tiers des chefs d'entreprises déclarent avoir développé l'activité de leur dernière entreprise à l'international. Par ailleurs, une large majorité d'entre eux affirment avoir été innovant en introduisant ou améliorant significativement des produits (71 %), des procédés de fabrication (44 %), le marketing (46 %), l'organisation (51 %).

L'objectif de ces dirigeants pour les trois prochaines années est de développer fortement l'activité de leur entreprise (51 %) ; 11 % pensent cesser l'activité de leur entreprise.

### Objectif pour la dernière entreprise créée dans les trois années à venir

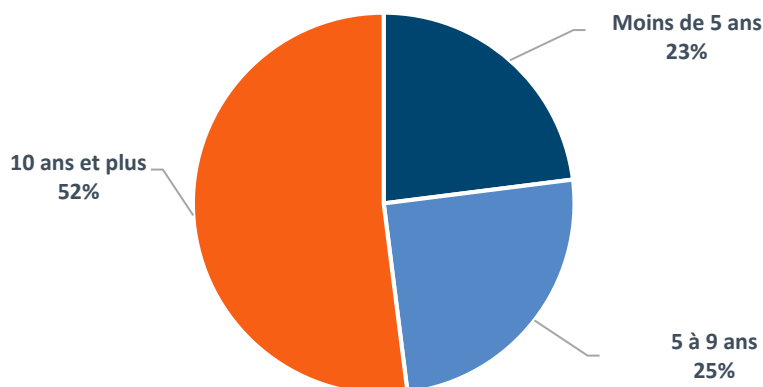


## Les anciens chefs d'entreprise

11 % des Français déclarent avoir cessé l'activité d'une entreprise. Parmi eux seuls 3 % ont subi une liquidation judiciaire, les autres l'ayant cédée par vente, transmission ou leg (6 %) ou ayant simplement mis un terme à son activité (5 %).

Le plus de souvent, la cessation de l'activité est survenue il y a au moins 10 ans (52 %).

Nombre d'années écoulées depuis la fermeture de l'entreprise

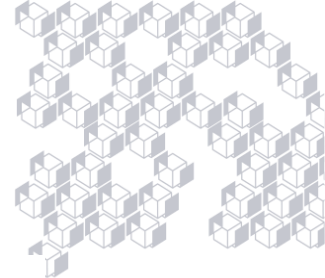


Sur l'ensemble de leur carrière professionnelle, 48 % des anciens chefs d'entreprise affirment avoir exercé 10 ans et plus en tant que chef d'entreprise. Avoir déjà cessé l'activité de son entreprise n'éloigne pas définitivement de l'entrepreneuriat, bien au contraire : 38 % des dirigeants ayant cessé l'activité de leur entreprise sont encore chef d'entreprise, 43 % ont encore une intention de créer ou reprendre, dont 20 % ont entamé des démarches. Nous sommes là en présence d'un grand nombre d'entrepreneurs multirécidivistes aussi appelés serial entrepreneurs. Finalement, ceux que nous qualifions ici d'ancien chef d'entreprise se confrontent toujours à l'entrepreneuriat.

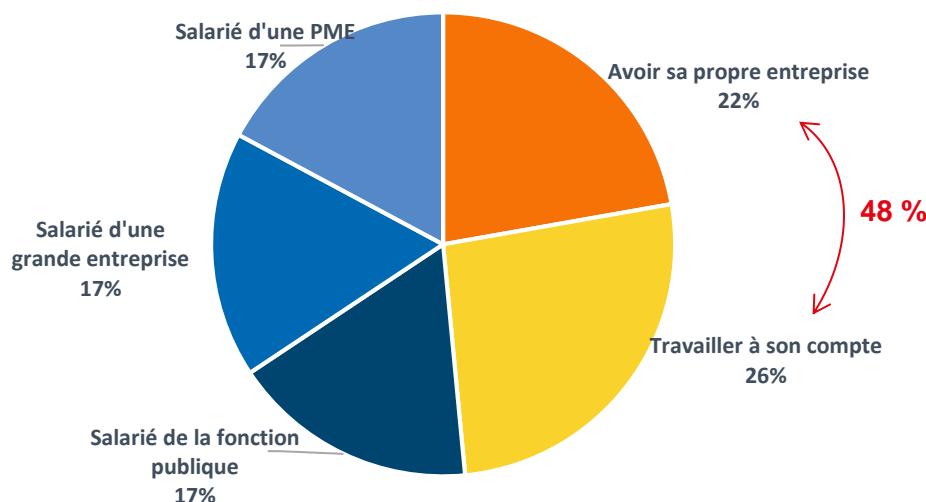
## La culture et la perception entrepreneuriale des Français

Près de la moitié des Français estime que le choix de carrière le plus intéressant est celui de chef d'entreprise que ce soit en travaillant à son compte (26 %) ou en ayant sa propre entreprise (22 %). Les autres se répartissent équitablement entre les différentes formes de salariat





## Le choix de carrière le plus important



Les personnes qui ne sont pas dans cette dynamique ne rejettent pas pour autant l'entrepreneuriat comme choix de carrière le plus intéressant (42 %). Néanmoins, l'intérêt de cette carrière est moins marqué que pour les personnes se situant dans une dynamique entrepreneuriale (67 %). Ce sont les porteurs d'une intention qui n'ont pas entamé de démarches qui sont les plus nombreux à estimer l'entrepreneuriat comme choix de carrière le plus intéressant (68 % contre 54 à 57 % pour les autres personnes inscrites dans une dynamique entrepreneuriale).

Pour la majorité des Français, la création / reprise d'une entreprise doit se faire par passion (70 %). Seuls 7 % estiment que cela doit se faire par la reproduction de produits ou services qui ont déjà fait leurs preuves. Pour finir, 23 % estiment que la création doit se faire par l'introduction de produits ou services sur un marché.

39 % des Français déclarent avoir des antécédents entrepreneuriaux : 18 % affirment avoir aidé un parent proche à créer ou reprendre ou faire fonctionner son entreprise, 20 % ont suivi des cours ou une formation portant sur la gestion d'entreprise ou la création d'entreprise durant leurs études et 21 % ont monté ou dirigé une association (sportive, humanitaire, de loisirs...).

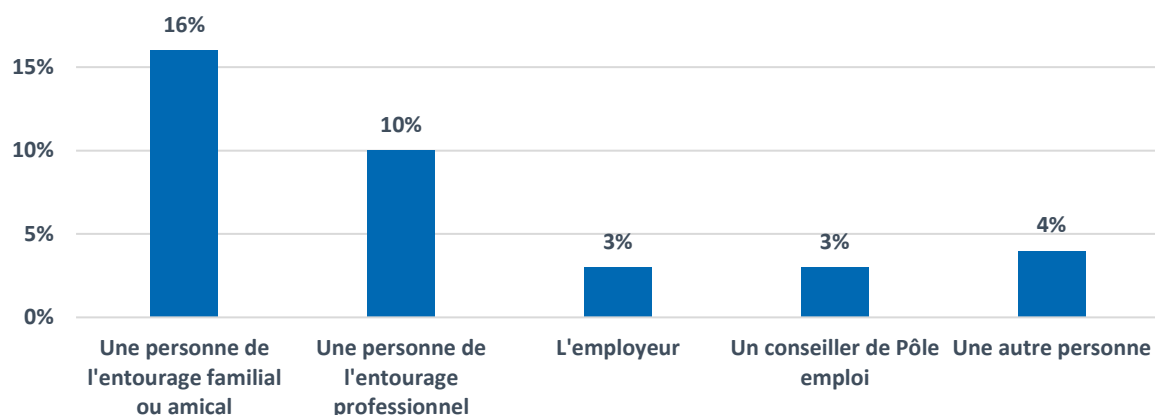
Ces antécédents entrepreneuriaux qui sont une manière indirecte d'être confronté à l'entrepreneuriat concernent une majorité de personnes qui s'inscrit dans une dynamique entrepreneuriale (64 %), mais une minorité de Français hors de cette dynamique (26 %).

Ces antécédents entrepreneuriaux sont moins fréquents pour les intentionnistes qui n'ont entrepris aucune démarche que pour ceux qui sont, ont été ou vont être chef d'entreprise.

72 % des Français n'ont jamais reçu le conseil de créer ou reprendre une entreprise et donc 28 % ont reçu ce conseil. Le plus souvent, il vient d'une personne de leur entourage proche (famille, ami...).

## INDICE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS 2018

Part des Français qui se sont vu conseiller de créer ou reprendre une entreprise



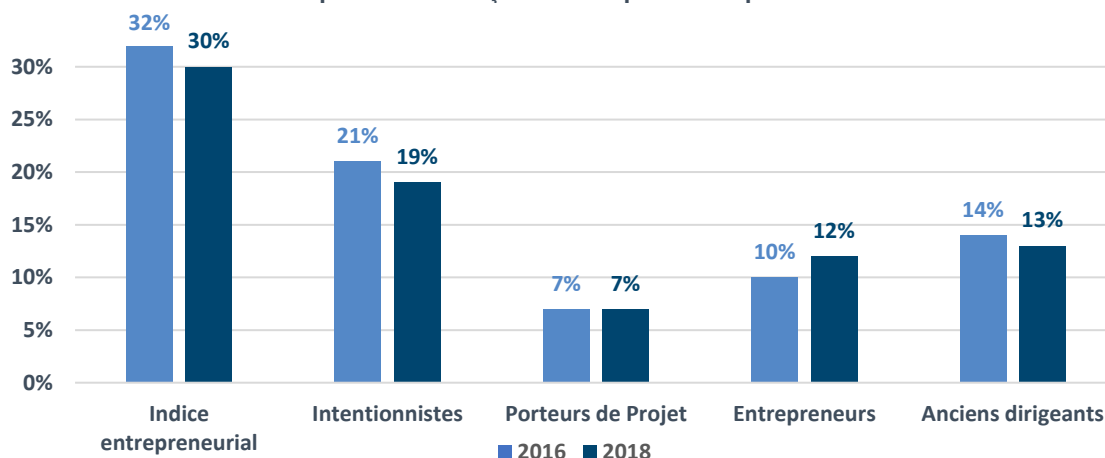
Les incitations à la création d'entreprise sont plus fréquentes pour les personnes placées dans une dynamique entrepreneuriale (51 % à 80 %) que pour celles qui ne sont pas dans cette dynamique (16 %).

## Quelle évolution avec le baromètre de 2016

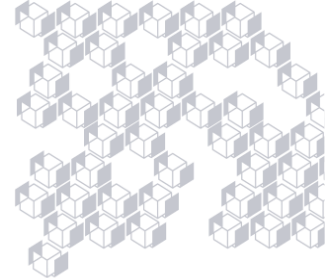
L'Indice entrepreneurial Français de 2018 est la seconde version d'un baromètre identique débuté en 2016. La vocation initiale de ce travail était de suivre l'évolution dans le temps de la culture entrepreneuriale des Français, ainsi que de leur dynamique entrepreneuriale.

Cette première comparaison temporelle nous indique qu'en deux années, les éléments observés sont restés stables et donc que la dynamique entrepreneuriale aussi bien que la culture entrepreneuriale n'ont pas évolué.

L'Indice entrepreneurial français et ses quatre composantes en 2016 et 2018







## Indicateurs de culture entrepreneuriale en 2016 et 2018

	2016	2018
<b>Choix de carrière la plus intéressante</b>		
Carrière entrepreneuriale	46 %	49 %
<i>Avoir sa propre entreprise</i>	21 %	22 %
<i>Travailler à son compte</i>	25 %	27 %
Carrière salariale	54 %	51 %
<i>Salarié dans une PME</i>	13 %	17 %
<i>Salarié dans une grande entreprise</i>	21 %	17 %
<i>Salarié de la fonction publique</i>	20 %	17 %
<b>Antécédents entrepreneuriaux</b>		
Un antécédent entrepreneurial ou plus	40 %	39 %
<i>Aider un parent proche à créer</i>	21 %	18 %
<i>Suivre une formation de gestion / création</i>	21 %	20 %
<i>Monter ou diriger une association</i>	20 %	21 %
Aucun antécédent entrepreneurial	60 %	61 %
<b>Incitations à créer ou reprendre une entreprise</b>		
Ont été incité à créer ou reprendre	28 %	28 %
Par une personne de l'entourage (famille, ami...)	14 %	16 %
Par une personne de l'entourage professionnel	11 %	10 %
Par l'employeur	3 %	3 %
Par un conseiller de Pôle emploi	3 %	3 %
Par une autre personne	5 %	4 %
N'ont jamais été incité	72 %	72 %
<b>Perception générale de la création d'entreprise</b>		
La passion d'un métier	70 %	70 %
L'introduction de nouveaux produits ou services	24 %	23 %
La reproduction de produits ou services existants	6 %	7 %

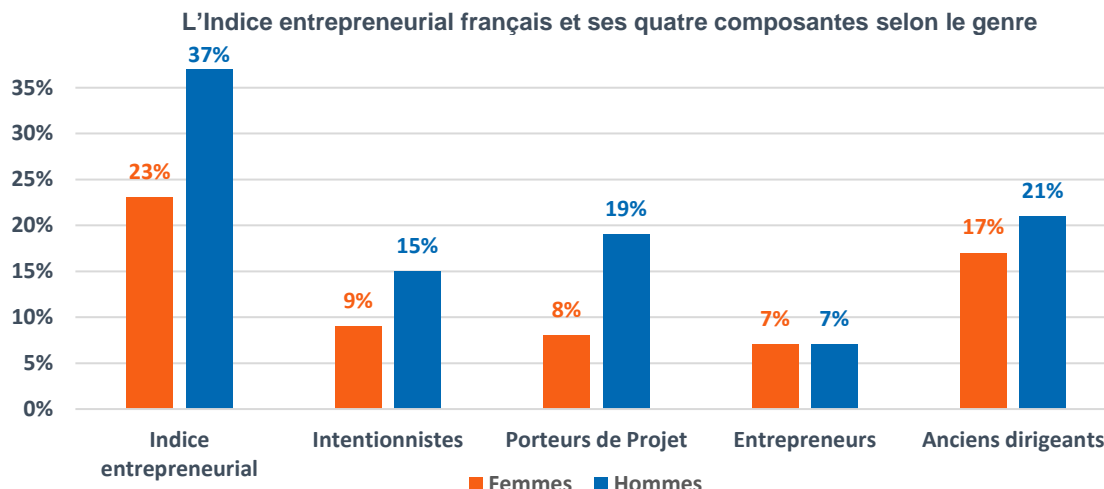
Certes les statistiques présentées ici pour 2016 et 2018 montrent des écarts de 1 à 3 points. Néanmoins, ce baromètre est un sondage et de tels écarts entrent dans l'intervalle de confiance. Par conséquent, nous en tirons la conclusion que la culture entrepreneuriale et la dynamique entrepreneuriale de la population française n'ont pas évolué entre ces deux périodes.

## Quelques populations spécifiques

### Les femmes

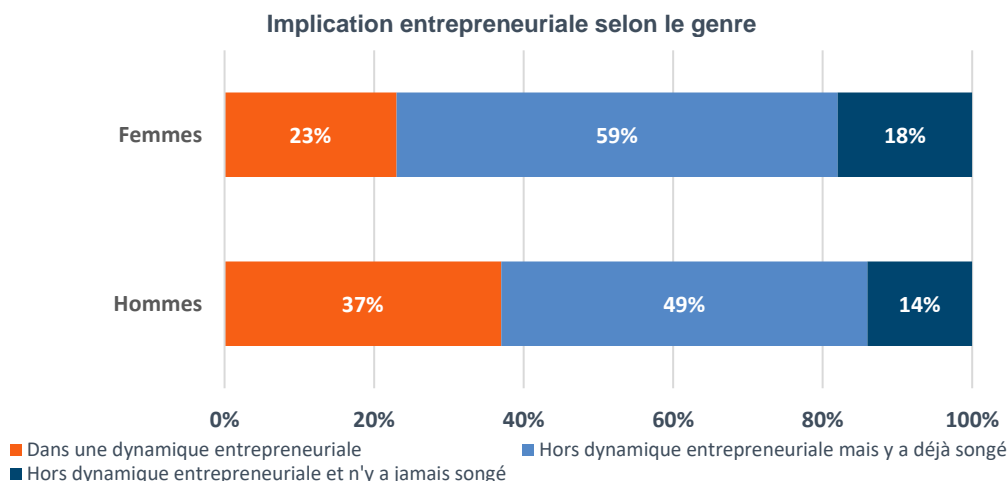
Les femmes font preuve d'un dynamisme entrepreneuriale moins important que les hommes (respectivement 23 % et 37 %). Les femmes cheffes d'entreprise (9 %) et ex-cheffes d'entreprise (8 %) sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes (respectivement 15 % et 19 %). Il en va de même pour les femmes intentionnistes, mais dans des proportions moindres (respectivement 17 % et 21 %). En revanche, la part des porteuses de projet est identique à celle des hommes (7 %).





Par ailleurs, les entreprises des cheffes d'entreprise sont plus récentes dans la profession que leurs homologues masculins : 65 % ont créé leur entreprise il y a moins de 5 ans (contre 39 % des hommes) tandis que 43 % des hommes l'ont créé il y a au moins 10 ans (contre 17 % des femmes). Le caractère plus récent de l'entrepreneuriat féminin se confirme par une carrière professionnelle plus courte que les hommes en qualité de chef d'entreprise (81 % des femmes ont passé moins de 10 ans en tant que chef d'entreprise dont 52 % moins de 5 ans contre respectivement 48 % et 27 % pour les hommes).

Ainsi, 77 % des femmes ne sont pas inscrites dans une dynamique entrepreneuriale, parmi lesquelles 18 % n'ont même jamais songé à créer une entreprise ; elles sont sensiblement plus nombreuses que les hommes dans cette situation (14 %).



Il y a peu de différence entre les hommes et les femmes en matière de freins à la création d'entreprise pour les personnes qui ne sont pas dans une dynamique entrepreneuriale. Seul point de différence, la sécurité de l'emploi qui est un peu plus fréquemment cité par les femmes (27 % contre 21 %).

Quand il s'agit de créer l'entreprise, la part des femmes se dirigeant vers la reprise de l'entreprise familiale est plus importante que celle des hommes. Ainsi, 13 % des cheffes d'entreprises déclarent avoir repris l'entreprise familiale (contre 4 % des

## INDICE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS 2018

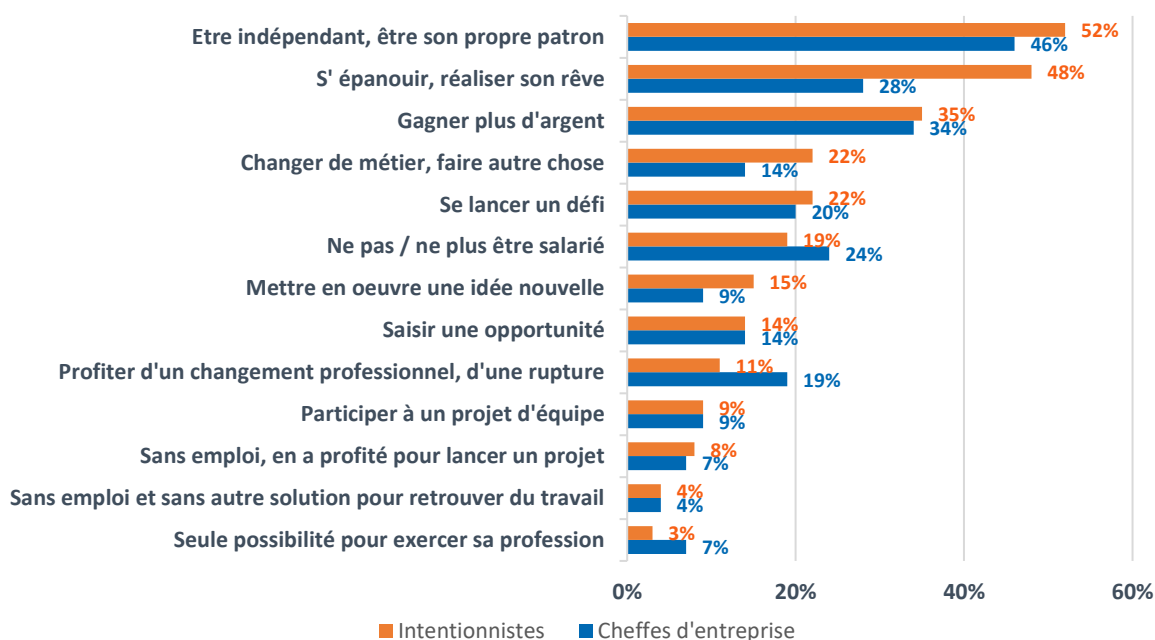
hommes) et 9 % des femmes intentionnistes déclarent vouloir prendre la relève de l'entreprise familiale (contre 2 %). Même si ce sondage ne permet de vérifier l'hypothèse suivante, il ne faut pas perdre de vue que la reprise peut se faire sur un ascendant prenant sa retraite, mais également auprès du conjoint, ce qui permet aux femmes (travaillant avec leur conjoint) de poursuivre leur activité en attendant leur propre retraite.

Les femmes inscrites dans une dynamique entrepreneuriale sont davantage dans une logique d'assurer avant tout leur propre emploi au détriment d'un fort développement de leur entreprise en termes de salariés et d'investissements : 59 % des cheffes d'entreprise déclarent avoir créé dans cette objectif (contre 47 % des hommes) et 47% des femmes intentionnistes (contre 39 %).

De fait, leurs projets entrepreneuriaux et leurs entreprises sont moins ambitieux : 16 % des intentionnistes envisagent de développer leur activité à l'internationale (contre 26 % des hommes), 26 % des cheffes d'entreprise ont développer leur activité à l'international (contre 37 %), 65 % emploient des salariés (contre 72 %).

Par ailleurs, les motivations à la création avancées par les cheffes d'entreprise sont moins fréquemment entrepreneuriales : elles déclarent moins souvent avoir voulu mettre en œuvre une idée nouvelle (9 % contre 16 %), avoir saisi une opportunité 14 % contre 30 %) ou encore s'être lancé un défi (31 % contre 20 %). En revanche, elles mettent plus fréquemment en avant des motivations pratiques : gagner plus d'argent (34 % contre 27 %), ne pas ou ne plus être salarié (24 % contre 13 %).

### Motivations à la création des femmes intentionnistes et cheffes d'entreprises



Pour les femmes comme pour les hommes chef(fe)s d'entreprise être indépendants et s'épanouir, réaliser un rêve sont deux motivations comptant parmi les plus fréquemment mises en avant. En revanche, parmi les quatre principales motivations citées par les hommes, se trouvent le fait de saisir une opportunité, mais encore se lancer un défi ; deux motivations qui n'apparaissent pas parmi les plus importantes chez les femmes au bénéfice du fait de gagner plus d'argent ou encore de ne plus être salariée.

Les intentionnistes féminines se démarquent également des leurs homologues masculins dans leurs motivations. Si on retrouve les mêmes motivations principales pour les deux genres, certaines sont plus ou moins prononcées. Ainsi, les femmes déclarent plus souvent, dans leurs intentions, être motivées par le désir de changer de métier, faire autre chose (22 % contre 16 %), le souhait d'être indépendantes (52 % contre 47 %) et ne pas ou ne plus être salariées (19 % contre 13 %). A l'inverse, les hommes affirment plus fréquemment être motivés par le fait de se lancer un défi (30 % contre 22 %).

Les femmes sont donc moins intéressées par l'entrepreneuriat que les hommes, mais elles ont aussi moins souvent d'antécédents entrepreneuriaux (31 % contre 46 % des hommes). En effet, les femmes déclarent moins souvent avoir suivi des cours ou formations portant sur la gestion ou la création/reprise d'une entreprise (17 % contre 24 %) et avoir monté ou dirigé une association (13 % contre 29 %).

Néanmoins, elles ont aussi fréquemment que les hommes aidé un proche dans son projet entrepreneurial (17 % contre 19 %).

Ces femmes sont également moins nombreuses à déclarer avoir été incitées à créer leur entreprise (25 % contre 31 % des hommes). La différence provient essentiellement de l'entourage professionnel (7 % contre 13 %).

Réalité témoignant d'une perception de la société qui envisage moins facilement l'entrepreneuriat féminin ou messages moins entendus par des femmes moins réceptives à une carrière professionnelle qui les attirent moins ? Telles sont les deux hypothèses qui inspirent ces statistiques

Dans cette même logique, les femmes sont sensiblement moins nombreuses à déclarer l'entrepreneuriat comme choix de carrière le plus intéressant (46 % contre 51 %). Cette différence tient à la part moins importante de femmes qui déclarent que ce choix de carrière le plus intéressant passe par le fait d'avoir sa propre entreprise (17 % contre 28 % des hommes). A l'inverse, elles sont un peu plus nombreuses à déclarer que le choix de carrière le plus intéressant est de travailler à son compte (29 % contre 23 %).

Elles déclarent moins fréquemment que la création d'entreprise doit se faire par l'introduction de nouveaux produits ou services sur un marché (20 % contre 25 %) au bénéfice de la passion d'un métier (74 % contre 67 %).

Si elles déclarent leur intention de créer une entreprise, elles évoquent cependant des craintes. Elles sont plus fortes que celles des hommes concernant le risque d'échec (26 % contre 21 % pour les hommes), les responsabilités (29 % contre 12 %), la revenus insuffisants (22 % contre 17 %), la peur de perdre l'équilibre familial (14 % contre 9 %) et le fait de ne pas savoir comment s'y prendre pour mettre en place leur projet (20 % contre 14 %). En revanche, elles craignent moins la complexité des démarches administratives (30 % contre 40 %) et la peur de perdre leur patrimoine (15 % contre 23 %).

Les femmes sont moins intéressées par l'entrepreneuriat que les hommes ; cela se retrouve à la fois dans la culture entrepreneuriale, mais également dans la dynamique



entrepreneuriale. Les motivations et les craintes, bien que proches pour les deux genres comptent certaines différences notables.

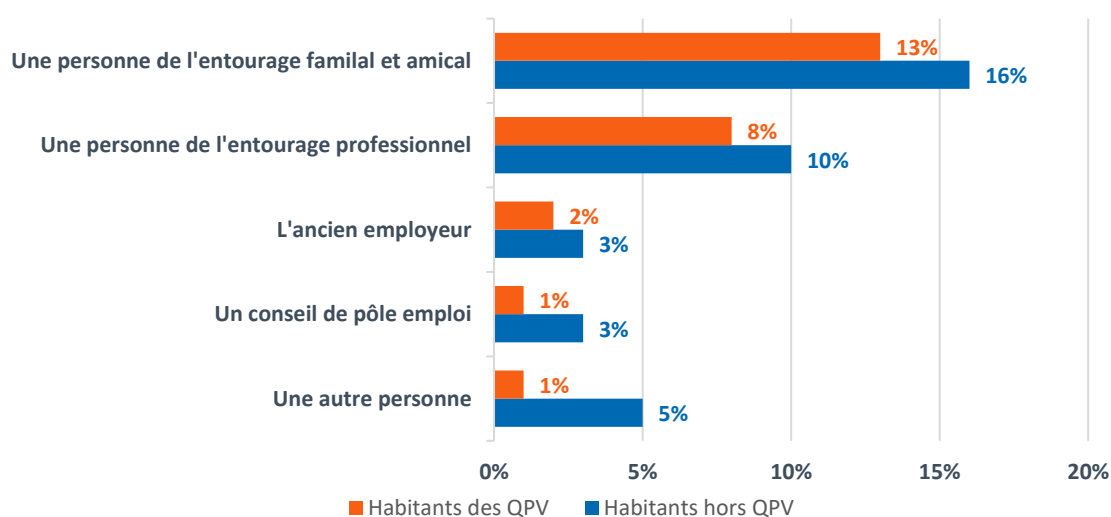
Il existe bien une véritable différence genrée en matière d'entrepreneuriat qui est certainement le fruit d'une culture sociétale concernant la carrière et les postes occupés par les femmes et qui influence leurs propres attentes en matière de carrière.

### Les habitants des QPV

48 % des habitants des QPV déclarent l'entrepreneuriat comme choix de carrière le plus intéressant ; c'est autant que les personnes n'habitant pas dans ces quartiers. Dans ce domaine, les déclarations des hommes et femmes des QPV sont relativement proches (49 % des femmes contre 46 % des hommes).

Par ailleurs, ces personnes déclarent que la création/reprise d'entreprise doit avant tout se faire par la passion d'un métier (72 %) tout comme le reste de la population de France (70 %). Néanmoins, ils sont moins nombreux à envisager l'entrepreneuriat comme l'introduction de nouveaux produits ou services sur un marché (18 % contre 23 %).

Conseils de création ou reprise d'entreprises



Enfin, les habitants des QPV se voient moins souvent conseillé de créer ou reprendre une entreprise (20 %) que les personnes vivant hors de ces quartiers (28 %). Il est difficile de savoir par sondage si cette sous déclaration de conseils à la création est une réalité ou si les habitants des QPV, moins intéressés par l'entrepreneuriat sont moins réceptifs aux conseils extérieurs allant dans ce sens.

D'un point de vue général, les femmes sont moins souvent destinataires que les hommes de ce genre de conseils. Mais l'écart est encore plus important pour les habitantes des QPV (12 % des femmes ont été dans cette situation contre 28 % des hommes) que les habitantes d'autres zones (26 % des femmes contre 31 % des hommes). D'ailleurs les taux masculins de ces deux espaces sont proches contrairement à ceux des femmes. La différence provient essentiellement des conseils donnés par la famille (8 % des femmes des QPV contre 15 % à 17 % pour les hommes de ces quartiers et les hommes ou femmes habitant hors QPV), mais également par

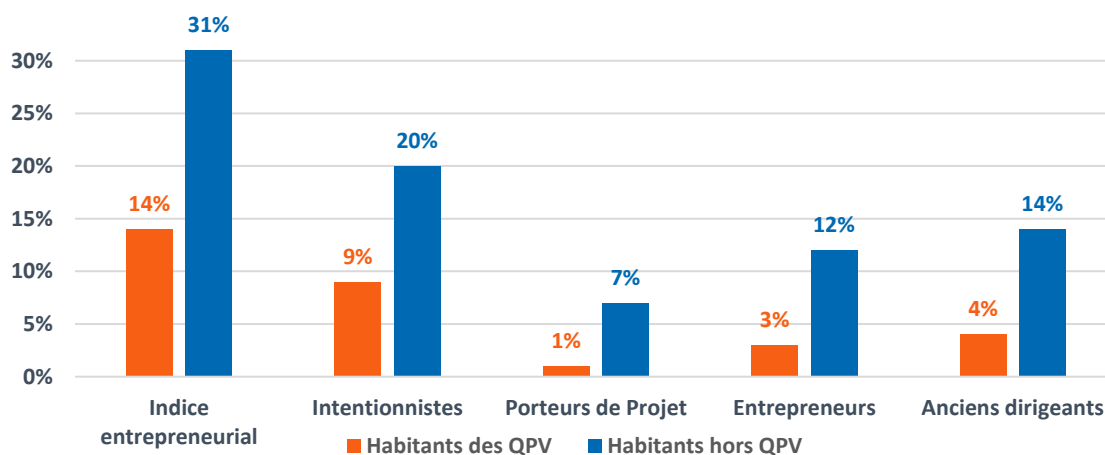
une personne de l'entourage professionnel. Pour ce dernier point, la différence entre les genres concerne toutes les femmes quelle que soit leur zone d'habitation.

Les habitants des quartiers prioritaires des politiques de la ville ont moins fréquemment d'antécédents entrepreneuriaux (32 % contre 39 %). Ils ont moins fréquemment monté ou dirigé une association d'une part (10 % contre 22 %) et suivi une formation en gestion ou création d'entreprise (17 % contre 21 %). En revanche, ils se sont trouvés aussi fréquemment que les personnes vivant hors des QPV en situation d'aider un parent proche dans la gestion, création ou reprise de son entreprise (18 % pour les deux groupes d'habitants).

Dans les QPV les femmes sont moins fréquemment confrontées à des situations entrepreneuriales que hommes : elles ont moins souvent aidé un parent proche (15 % contre 21 % des hommes de ces quartiers), elles ont moins souvent suivi une formation, un cours (13 % contre 22 %) et elles ont moins souvent créé ou dirigé une association (7 % contre 13 %). Finalement les hommes de ces quartiers ont aussi fréquemment que les hommes vivant dans d'autres zones suivi un cours ou une formation (respectivement 22 % et 24 %) et aidé un proche dans la création d'une entreprise (21 % contre 19 %).

Outre cette moindre confrontation à l'entrepreneuriat, les habitants des QPV sont également moins inscrits dans une dynamique entrepreneuriale (14 % contre 31 % pour les personnes habitant hors des QPV). Cette différence est probablement culturelle ; en effet, quelle que soit la composante de cette dynamique, les habitants des QPV sont moins concernés.

L'Indice entrepreneurial français et ses quatre composantes selon le lieu de résidence des répondants

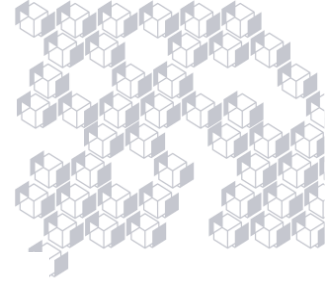


Les femmes habitant un QPV sont moins nombreuses que les hommes à se placer dans une dynamique entrepreneuriale (9 % contre 18 % des hommes). Ce n'est pas propre à ces quartiers et le moindre intérêt des femmes pour l'entrepreneuriat concerne également celles habitant d'autres espaces.

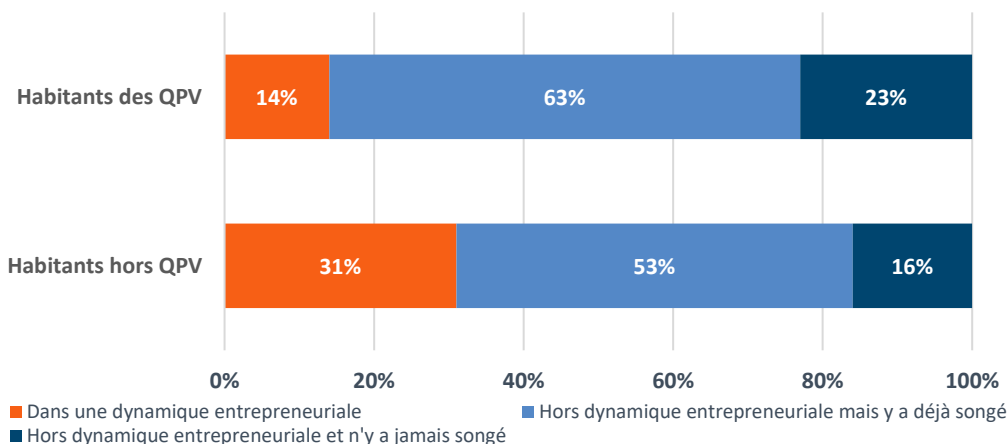
Dans les QPV, la différence entre les genres vient uniquement, des chefs d'entreprise moins nombreuses (1 % contre 4 % des hommes), mais surtout des intentionnistes (5 % contre 12 %).

Le faible dynamisme entrepreneurial des habitants des QPV est complété par une part plus importante de personnes n'ayant jamais songé à créer son entreprise (23 % contre 16 % pour les personnes vivant hors de ces quartiers).





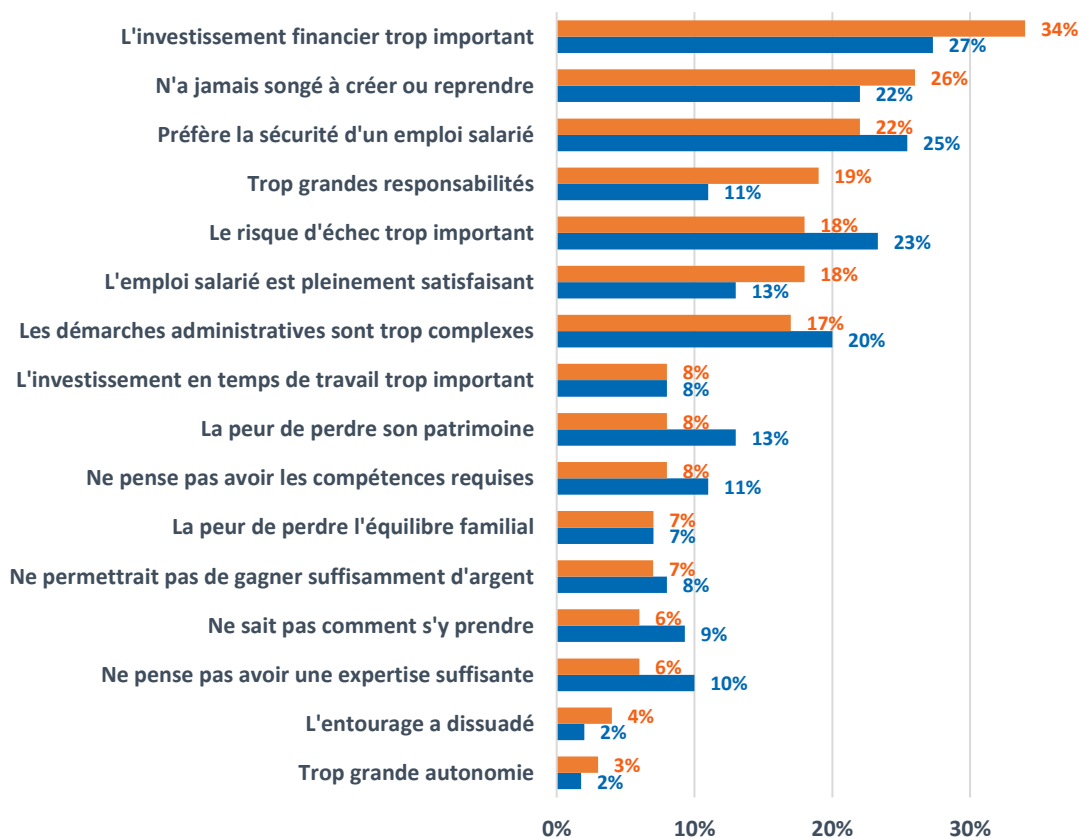
### Implication entrepreneuriale selon le lieu d'habitation



Hormis le fait de ne jamais avoir pensé à la création d'entreprise, les deux principaux freins à la création avancés par les habitants des QPV sont les mêmes que pour le reste de la population de France : l'importance des investissements financiers (34 %) et la préférence pour la sécurité d'un emploi salarié (22 %).

Néanmoins, certaines motivations sont plus fréquemment mises en avant dans les QPV : l'importance de l'investissement financier (34 % contre 27 %), la satisfaction de l'emploi salarié (18 % contre 13 %) et la grande responsabilité demandée par le métier de chef d'entreprise (19 % contre 11 %). En revanche, le risque d'échec trop important et la peur de perdre le patrimoine sont moins souvent cités.

### Freins à la création d'entreprise selon le lieu d'habitation

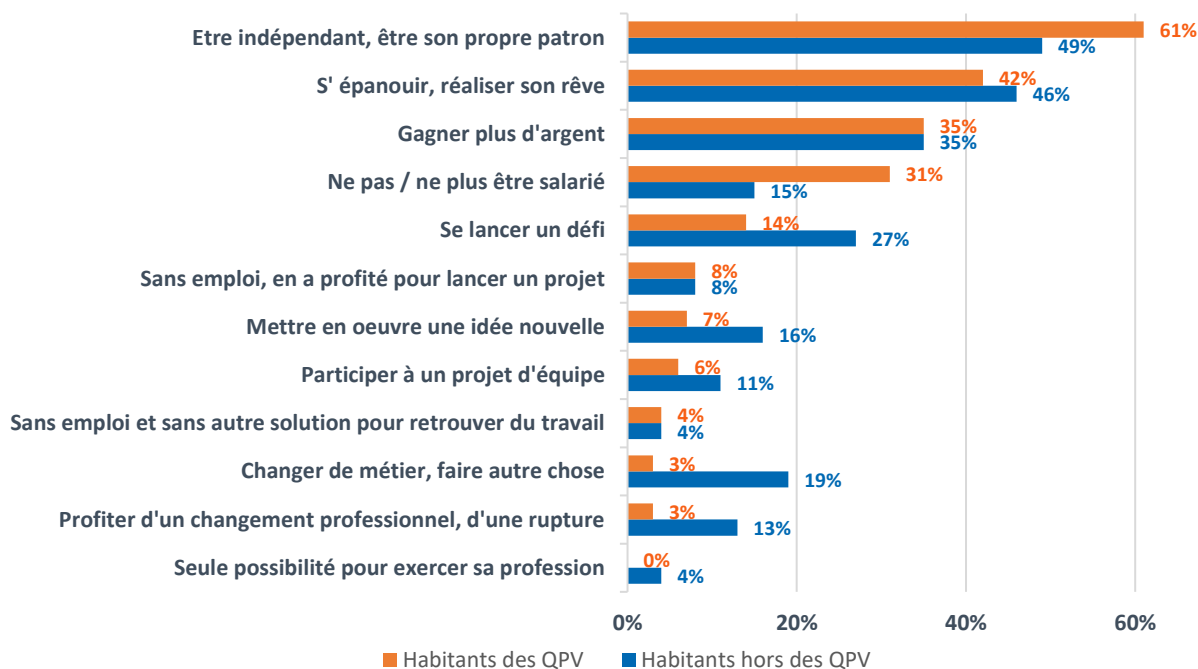




Les principales motivations mises en avant par les porteurs de projets et les intentionnistes des QPV sont le désir d'être indépendant, d'être son propre patron (61 % des intentionnistes et porteurs de projet des QPV), s'épanouir, réaliser un rêve (42 %) et ne pas ou ne plus être salarié (31 %). Ces trois motivations arrivent également en tête pour les intentionnistes et porteurs de projets résidant en dehors des QPV, néanmoins, celles portant sur le choix de l'entrepreneuriat au regard du salariat (être indépendant et ne plus être salarié) sont plus fréquemment citées par les habitants des QPV.

Dans les QPV, la part des personnes n'ayant jamais songé à créer une entreprise parmi les personnes hors dynamique entrepreneuriale est sensiblement supérieure à celle des personnes ne vivant pas dans un QPV (26 % contre 23 %). Cette différence est uniquement le fait des femmes de ces quartiers dont 30 % se trouvent dans cette situation ; c'est bien plus que les hommes (22 %) qui déclarent ce frein aussi souvent que les hommes et les femmes vivant en dehors des QPV (dans ces zones le taux est identique pour les deux genres).

## Motivations à la création des intentionnistes et porteurs de projets selon le lieu d'habitation



Les motivations davantage orientées sur la réalisation personnelle, sont moins souvent mises en avant par les habitants des QPV : s'épanouir, réaliser son rêve (42 % contre 46 %) ou encore se lancer un défi (14 % contre 27 %). Il en va de même pour les motivations naissant de la réflexion d'un projet (mettre en œuvre une idée nouvelle ou participer à un projet d'équipe) ou encore celles liées à un changement de vie professionnelle souhaité ou imposé (changer de métier profiter, d'un changement de vie professionnelle).

Il semblerait donc que les habitants des QPV n'imaginent pas l'entrepreneuriat comme solution au chômage avant d'y avoir été confronté. En effet, profiter d'une rupture professionnelle est moins souvent mis en avant que pour les habitants des autres QPV, alors que le fait de créer par obligation ou par opportunité quand ils sont effectivement dans une période sans activité professionnelle sont aussi souvent cités.



Plus que dans les autres quartiers, la création d'entreprises dans les QPV est moins souvent quelque chose de réfléchi sur le long terme, mais plus souvent ou aussi souvent une réaction à une situation effective de rupture professionnelle. La solution de l'entrepreneuriat semble plus souvent étudiée en cas de situation effective de rupture professionnelle et non dans le cadre d'une réflexion sur le parcours professionnel attendu de prime abord. Cela est conforté par la part plus importante d'individus n'ayant jamais songé à créer ou reprendre une entreprise.

Pour ces intentionnistes et porteurs de projet des QPV, les caractéristiques de leur potentielle entreprise restent plus souvent floues : ils sont plus nombreux à ne pas savoir s'ils créeront ou reprendront ou s'ils reprendront en équipe ou seuls. Il y a probablement un lien avec la part de porteurs de projets moins importante dans ces quartiers.

En conclusion, les habitants des QPV n'ont pas d'opinion moins négative de l'entrepreneuriat que le reste de la population de France, mais ils ont une culture entrepreneuriale moins importante avec des antécédents entrepreneuriaux moins fréquents et surtout une dynamique entrepreneuriale moins importante. Ces résultats tendent à montrer qu'ils ont une opinion positive de l'entrepreneuriat qu'ils ne considèrent pas faite pour eux, mais davantage pour les autres.

Ils ne sont pas culturellement portés sur l'entrepreneuriat et l'intention et la décision d'entreprendre, interviennent plus souvent quand il n'y a pas d'autres solutions. Ce n'est que rarement qu'ils envisagent de prime abord la création comme un choix possible de carrière.

De plus, les écarts observés entre les résidents des QPV et les habitants des autres espaces en matière de culture entrepreneuriale et d'intérêt pour l'entrepreneuriat concerne aussi bien les hommes que les femmes, mais ils sont accentués pour ces dernières.

## Les demandeurs d'emploi

27 % des demandeurs d'emploi sont inscrits dans une dynamique entrepreneuriale et les demandeurs d'emploi non indemnisés sont davantage concernés (32 %) que ceux qui le sont (25 %). Ainsi, l'inscription présente ou passée dans une dynamique entrepreneuriale des demandeurs d'emploi non indemnisés se rapproche de celle du reste de la population (30 %) ou encore des salariés du privé (33 %).

L'Indice entrepreneurial des demandeurs d'emploi et ses quatre composantes

	Demandeurs d'emploi indemnisés	Demandeurs d'emploi non indemnisés	Ensemble des demandeurs d'emploi
Inscrits dans une dynamique entrepreneuriale	25 %	32 %	27 %
<i>Chefs d'entreprise</i>	4 %	4 %	4 %
<i>Anciens chefs d'entreprise</i>	11 %	14 %	12 %
<i>Porteurs de projet</i>	9 %	5 %	8 %
<i>Intentionnistes</i>	21 %	25 %	22 %



La part des anciens chefs d'entreprises parmi les demandeurs d'emploi (12 %) est équivalente à celle du reste de la population (13 %), elle est d'ailleurs sensiblement plus importante pour les demandeurs d'emploi indemnisés (14 % contre 11 % pour les demandeurs d'emploi non indemnisés).

La part des demandeurs d'emploi indemnisés actuellement porteurs de projet est sensiblement plus importante que celle des demandeurs d'emploi qui ne sont pas indemnisés (9 % contre 5 %). En revanche, concernant les intentionnistes, les demandeurs d'emploi indemnisés sont moins nombreux (21 % contre 25%).

Globalement, on n'observe pas de grande différence entre les demandeurs d'emploi et les non demandeurs d'emploi dans les différents éléments de la chaîne entrepreneuriale, à l'exception de ceux qui se déclarent propriétaires (4 % des demandeurs d'emploi et 13 % des non demandeurs d'emploi). On retrouve là une certaine logique puisque la catégorie non demandeurs d'emplois comprend des actifs chefs d'entreprise.

Bien que très souvent cité par les intentionnistes et les porteurs de projet, le fait d'être sans emploi n'arrive pas en tête des motivations déclarées par les demandeurs d'emploi : 22 % d'entre eux déclarent vouloir profiter de la situation pour lancer un projet qui leur tenait à cœur et arrivent ensuite le fait de ne pas avoir d'autre choix pour retrouver du travail (13 %). Néanmoins, les demandeurs d'emploi non indemnisés disent plus fréquemment ne pas avoir d'autres solutions pour retrouver un travail (21 % contre 10 % pour les demandeurs d'emploi indemnisés) et inversement ils affirment moins souvent vouloir profiter de la situation pour mettre en place un projet (16 % contre 24 %), ainsi que de profiter d'un changement ou d'une rupture professionnelle (10 % contre 19 %).

Les demandeurs d'emploi intentionnistes affirment principalement être motivés par le désir d'être indépendant, d'être son propre patron (62 %), de s'épanouir, réaliser un rêve (39 %), de saisir une opportunité (28 %) ou encore ne pas ou ne plus être salarié (27 %).

Ils mettent plus fréquemment en avant que les non demandeurs d'emploi des motivations liées au salariat et donc à leur situation professionnelle : être indépendant à son compte (62 % contre 46 %) et ne pas ou ne plus être salarié (27 % contre 14%). En revanche, ils citent moins souvent des motivations à caractère entrepreneurial (saisir une opportunité -9 % contre 18 %- ou partager un projet d'équipe -3 % contre 11 %) ou liées à leur réalisation personnelle : s'épanouir, réaliser un rêve (39 % contre 46 %) et se lancer un défi (12 % contre 25%).

Seuls 17 % des demandeurs d'emploi déclarent ne jamais avoir songé à créer ou reprendre une entreprise ; c'est moins que pour les personnes non demandeurs d'emploi (24 %).

Ils déclarent principalement avoir été freinés par l'importance des investissements financiers (41 %), la préférence pour un emploi salarié (29 %) et le risque d'échec jugé trop important (29 %). Ces trois freins comptent également parmi les plus importants mis en avant par les non demandeurs d'emploi, bien que les demandeurs d'emploi les citent plus fréquemment. En revanche, ils citent moins souvent comme freins la satisfaction d'un emploi salarié (9 % contre 15 %) et la peur de perdre leur patrimoine (9 % contre 14 %).

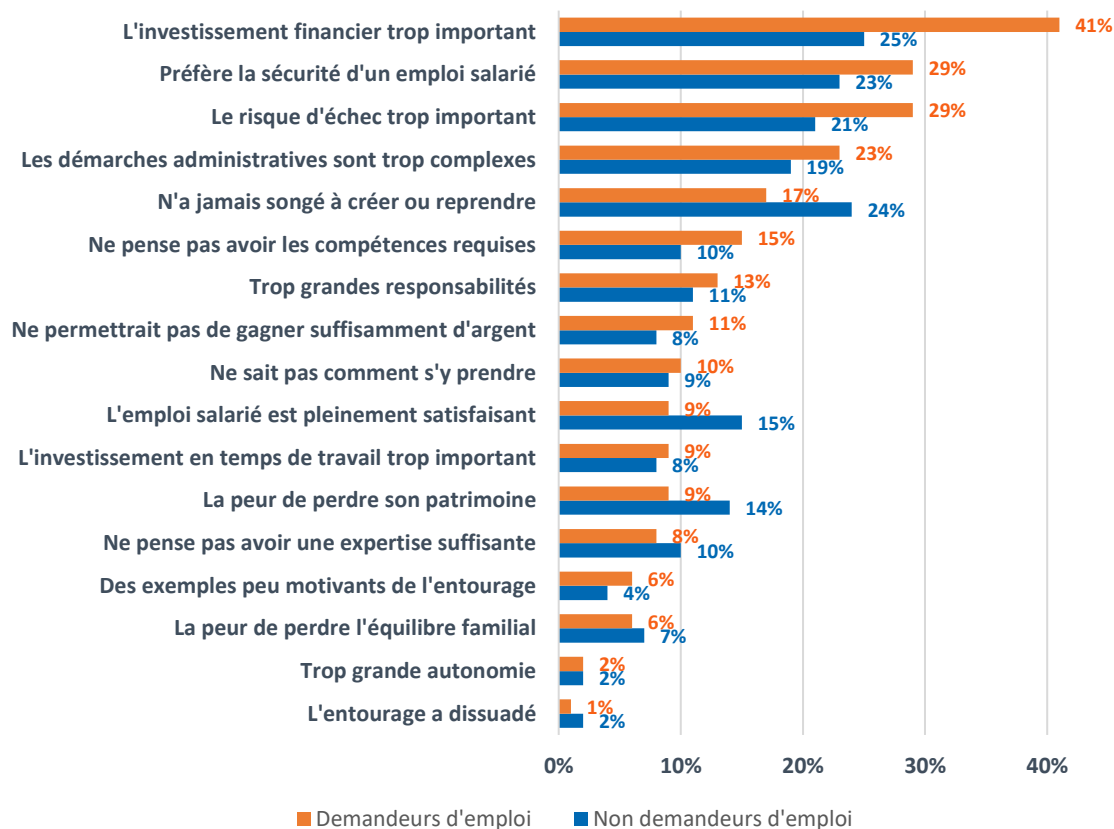
Les demandeurs d'emploi non indemnisés mettent plus fréquemment en avant des freins liés à leurs capacités : ils ne pensent pas avoir les compétences requises pour



## INDICE ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS 2018

la création (22 % contre 13 %) et ne pensent pas avoir l'expertise suffisante (15 % contre 5 %). En revanche, la complexité des démarches administratives (12 % contre 27 %), le risque d'échec trop important (22 % contre 32 %) et la préférence pour la sécurité d'un poste salarié (18 % contre 34 %) sont moins souvent cités.

Freins à la création d'entreprises selon l'activité professionnelle



49 % des demandeurs d'emploi estiment que l'entrepreneuriat est le choix de carrière le plus intéressant ; c'est équivalent aux personnes qui ne sont pas demandeurs d'emploi (48 %). Toutefois, l'intérêt pour cette carrière professionnelle est sensiblement plus marqué pour les demandeurs d'emploi indemnisés (53 % contre 49 % pour les demandeurs d'emploi non indemnisés).

Les demandeurs d'emploi ont moins d'antécédents entrepreneuriaux que les non demandeurs d'emploi : 15 % ont aidé un proche à créer, reprendre ou diriger une entreprise (contre 19 % pour les non demandeurs d'emploi), 20 % ont suivi un cours, une formation en entrepreneuriat (contre 22 %) et 14 % ont déjà monté ou dirigé une entreprise (contre 22 %).

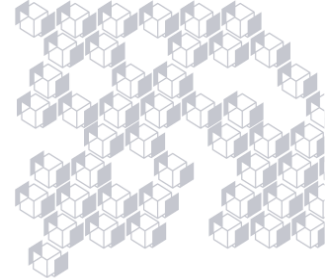
29 % des demandeurs d'emploi se sont vu conseiller de créer ou reprendre une entreprise, le plus souvent par un proche de leur entourage familial ou amical (18 %). Par ailleurs, 8 % d'entre eux affirment que ce conseil est venu d'un conseiller de Pôle emploi. Ce type de conseil est plus souvent mentionné par les demandeurs d'emploi indemnisés (9 %) que les non indemnisés (5 %).

Le fait d'être demandeur d'emploi ne semble pas influencer le regard de leur entourage vis-à-vis d'une potentielle carrière entrepreneuriale, puisqu'ils ont entendu ce genre de conseil (respectivement 29 % et 28 %) aussi fréquemment que les personnes non demandeurs d'emploi.

Le choix de l'entrepreneuriat, dans un parcours professionnel, survient souvent à la suite d'un changement ou d'une rupture professionnelle, dont le chômage. Force est de constater que tous les demandeurs d'emploi ne se dirigent pas vers ce type de carrière et que cela n'influence que très peu l'intention entrepreneuriale : 22 % des demandeurs d'emploi ont l'intention de créer une entreprise, 19 % des personnes non demandeurs d'emploi et 26 % des salariés.

Par ailleurs, la situation de chômage n'est pas la 1<sup>ère</sup> motivation de l'intention. D'autres situations plus « traditionnelles » arrivent en tête sont même souvent concomitantes. D'ailleurs, quand le fait d'être sans emploi est cité comme motivation à l'entrepreneuriat, elle est moins souvent vécue comme une obligation que comme une opportunité, même si le fait d'être indemnisé influence de constat.





## Méthodologie

*Cette enquête, réalisée par TMO Régions pour l'AFE avec le soutien de la Fondation MMA des entrepreneurs du futur et Pôle emploi, est la deuxième vague d'un baromètre lancé en 2016. La vague de 2018 s'est enrichie d'un zoom sur les quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV) et un échantillonnage supplémentaire a été constitué pour la circonstance.*

*L'enquête 2018 a porté sur un échantillon de 2 500 personnes âgées de 18 ans et plus vivant en France, interrogées en ligne et par téléphone (pour les QPV).*

*Deux échantillons ont été interrogés en ligne entre le 26 juin et le 20 juillet 2018 :*

- *Un premier échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population résidente en France de 18 ans et plus selon la méthode des quotas (sexe, âge et CSP par grande région)*
- *Un sur-échantillon de 1 011 personnes correspondant aux populations cibles, ainsi qu'aux demandeurs d'emplois :*
  - *263 dirigeants d'entreprise*
  - *56 ex-dirigeants d'entreprise*
  - *149 porteurs de projet*
  - *211 intentionnistes*
  - *309 demandeurs d'emploi*
  - *23 personnes hors dynamique entrepreneuriale.*

*Un troisième échantillon a été interrogé pour pouvoir traiter des QPV. Il s'agit d'un échantillon national de 503 répondants habitant les 1293 QPV interrogés par téléphone du 22 juin au 10 juillet 2018. Enquête réalisée sur la base des quotas (genre, 3 grandes tranches d'âge, en emploi/sans emploi, nationalité française/étrangère et typologie « emploi » des QPV).*